

L'Organisation des Nations Unies organise cette année la première conférence internationale consacrée aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral. La rencontre, qui se tient au niveau ministériel, devrait permettre de négocier, en faveur de ces pays, des améliorations structurelles à mettre en œuvre avec la coopération des pays de transit — ceux situés entre les pays sans littoral et la mer — des pays donateurs, des organismes multilatéraux et des pays sans littoral eux-mêmes.

« Les pays en développement sans littoral doivent faire face à des difficultés spécifiques considérables. Ne disposant pas de ports maritimes, les obstacles qu'ils rencontrent en matière de transport et dans d'autres domaines rendent difficiles les importations de biens essentiels et les exportations. Du fait de l'éloignement des grands marchés, ils éprouvent davantage de difficultés encore que les autres pays à s'intégrer à l'économie mondiale. Leur revenu par habitant, qui représente le cinquième de celui des pays en développement ayant une façade maritime, ne cesse de baisser. Le flux des investissements étrangers directs et de l'aide publique au développement reste insuffisant. La Conférence ministérielle qui doit se tenir au Kazakhstan constitue l'initiative la plus décisive prise à ce jour par les pays sans littoral, les pays de transit et la communauté internationale pour rechercher des solutions à ces problèmes pressants. J'exhorte toutes les parties concernées à apporter à cette rencontre tout leur appui. »

Kofi Annan,
Secrétaire général
de l'ONU

LE COÛT DE L'ISOLEMENT

La position géographique des pays en développement sans littoral leur est hautement préjudiciable.

L'éloignement des grands marchés internationaux, l'absence d'un accès libre à la mer, la complexité des procédures de transit et les insuffisances des infrastructures de transport renchérissent le coût des transactions extérieures, qui dépasse parfois la valeur des marchandises elles-mêmes. L'étroitesse du marché intérieur de ces pays ne leur permet pas de surmonter le handicap de leur position géographique.

En moyenne, le coût du transport et de l'assurance, rapporté aux recettes totales d'exportation, représente, chez les pays sans littoral, pratiquement le double du chiffre enregistré dans les pays en développement d'une manière générale et en gros le triple de celui des économies développées.

Les pays sans littoral qui disposent de réserves pétrolières exportables se heurtent eux aussi à des difficultés parfois coûteuses. Ils doivent compter sur la coopération des pays de transit pour établir les itinéraires d'oléoduc les plus directs et les plus économiques vers les marchés potentiels.

Des études ont révélé que l'absence d'un débouché maritime ralentit la croissance économique de 0,7%. Au cours de la décennie écoulée, la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant des pays en développement sans littoral s'est révélée plus lente que celle de la moyenne des pays dits les moins avancés (PMA). Neuf des 12 pays que l'Indicateur du développement humain de 2002 situe en fin de classement n'ont pas de façade maritime.

Alors qu'ils occupent 12,5% de la superficie des continents et qu'ils représentent 4% de la population mondiale, l'ensemble des pays sans littoral affichent un PIB combiné équivalent à 0,3% seulement du PIB mondial. Par ailleurs, ils ne reçoivent que 0,34 % du volume mondial des investissements étrangers directs.

Dans la Déclaration du Millénaire de 2000, l'Organisation des Nations Unies reconnaît explicitement les difficultés auxquelles les nations en développement sans littoral doivent faire face et préconise l'instauration d'un partenariat international pour répondre à leurs besoins spécifiques.

MANDAT DE LA CONFÉRENCE

La Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, de pays donateurs et d'organismes de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit a reçu mandat de l'Assemblée générale des Nations Unies d'étudier le Cadre global de coopération dans le domaine du transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit et la communauté des donateurs qu'elle a approuvé à sa cinquantième session, et d'élaborer des mesures et des programmes d'action axés sur le développement de systèmes efficaces de transport en transit.

L'Assemblée générale a accepté l'offre du Gouvernement kazakh d'accueillir la Conférence à Almaty.

La Conférence est organisée à l'échelle du système des Nations Unies.

L'Assemblée générale a désigné M. Anwarul K. Chowdhury, Secrétaire général adjoint et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, comme Secrétaire général de la Conférence ministérielle internationale. Aux côtés du Bureau du Haut Représentant, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et les commissions régionales sont associés à l'organisation de la Conférence et doivent prendre part à la mise en œuvre de ses décisions.



PRINCIPAUX THÈMES

La compétitivité commerciale et l'essor économique sont tributaires de l'efficacité, de la souplesse et de la bonne gestion des systèmes de transit. Les débats de la Conférence devraient porter sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs suivants :



LIBERTÉ D'ACCÈS À LA MER

Les pays en développement sans littoral devraient pouvoir transiter librement, par tous les moyens de transport, à travers le territoire des pays voisins de transit.



DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES

D'importants équipements de transit se situant en dehors de leur territoire, les pays en développement sans littoral ne peuvent guère améliorer par eux-mêmes les systèmes de transit. Il convient de mettre en place d'urgence des arrangements entre pays sans littoral et pays de transit en vue du développement et de la modernisation des infrastructures de transit.



EFFICACITÉ DES OPÉRATIONS DE TRANSIT

Il convient de simplifier, de rationaliser et d'harmoniser les procédures et la documentation afférentes au franchissement des frontières, notamment en améliorant le fonctionnement des institutions et les arrangements régionaux, en appliquant les nouvelles technologies de l'information et en procédant au transfert des connaissances.



RENFORCEMENT DES MESURES INTERNATIONALES DE SOUTIEN

La dégradation des systèmes de transit dans les pays sans littoral et de transit a suivi la diminution chronique de l'aide publique au développement et la raréfaction des investissements privés. Or, le développement de l'infrastructure nécessaire dans ces pays exige un niveau de financement qui dépasse leurs capacités. Il convient donc, d'une part, d'accroître l'aide et les investissements privés et, d'autre part, de renforcer la coopération technique.

PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL



Les flèches indiquent de manière approximative l'orientation et les distances des principaux itinéraires de transit qu'emprunte chacun des 30 pays en développement sans littoral pour atteindre les ports maritimes. La carte ne précise pas les itinéraires et l'emplacement des ports; ces données seront fournies dans une documentation auxiliaire.

LES ÉTAPES VERS ALMATY

Dans le cadre de réunions régionales qui se tiennent en 2003, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine procèdent à l'adoption de programmes d'action régionaux qui constitueront un apport à la Conférence ministérielle internationale. Un comité préparatoire intergouvernemental se réunira en deux sessions pour négocier le projet de document final.

Dates des réunions

12-13 mars ASUNCIÓN (PARAGUAY)	➤	Réunion préparatoire régionale de l'Amérique latine
22-23 avril BANGKOK (THAÏLANDE)	➤	Réunion préparatoire régionale de l'Asie
5-7 mai ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)	➤	Réunion préparatoire régionale de l'Afrique
23-27 juin SIÈGE DE L'ONU, NEW YORK	➤	Première session du Comité préparatoire intergouvernemental
25-27 août ALMATY (KAZAKHSTAN)	➤	Deuxième session du Comité préparatoire intergouvernemental
28-29 août ALMATY (KAZAKHSTAN)	➤	Conférence ministérielle internationale

INSCRIPTIONS ET ACCRÉDITATION

Pour toute information concernant les activités prévues lors de la Conférence ou les questions de logistique, veuillez consulter le site Web du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement, à l'adresse suivante : www.un.org/ohrlls.

Les organisations qui souhaitent participer à la Conférence ou à ses réunions préparatoires doivent d'abord se faire accréditer auprès de l'ONU et remplir les formalités de préinscription. Les participants individuels doivent être affiliés à une organisation accréditée. Veuillez consulter le site Web de la Conférence pour toute information concernant la participation à la rencontre.

Les journalistes qui souhaitent couvrir la Conférence trouveront les renseignements relatifs à l'accréditation sur le site Web de la Conférence. Ils peuvent également s'adresser au Groupe de l'accréditation et de la liaison avec les médias, à New York. Téléphone : 1 (212) 963-7164; télécopie : 1 (212) 963-4642.

CONTACTS

M. Sandagdorj Erdenebileg
Coordonnateur exécutif
Conférence ministérielle internationale
Bureau du Haut Représentant
Téléphone : 1 (212) 963-7703
Télécopie : 1 (917) 367-3415
Courrier électronique : erdenebileg@un.org
Site Web : www.un.org/ohrlls

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES MÉDIAS

Tim Wall
Section du développement
Département de l'information, ONU
Téléphone : 1 (212) 963-5851
Courrier électronique : wallt@un.org